

Frontignan, le 21 mars 2019

## **Compte rendu du Conseil d'Administration du 11 mars 2019**

**Présents :** Gérard Chaput, Dominique Coquery, Francis Herrera, Josiane Refuveille, Djimi Tsouladzé  
**Invités :** Mesdame Geneviève Duroux Bernad ; Céline Laurens, Christain Robquin

**Absents excusés :** George Forner, Jean-Pierre Lacan, Maurice Lidou, René Casses

**Début de la réunion :** 18 h 15

### **1- Approbation du compte rendu de CA du 11.02.2019**

- Aucune remarque n'étant formulée par les membres du CA à cette date, le compte rendu est validé.

### **2- Réunion à la DREAL (Direction Régionale Environnement Aménagement Logement)**

Cette rencontre prévue initialement le 7 février a eu lieu le 21 février. Aucun des membres n'étant disponible à cette date, Gérard Chaput s'est rendu seul à cette entretien avec le représentant de l'état et de son adjointe.

Un temps important est donc consacré par le président à informer les conseillers sur ce moment de concertation. Il informe des points qu'il a pu aborder et insisté sur :

- le vieillissement des installations de GDH/BP dont les coûts de la maintenance/entretien sont en baisse depuis quelques années au regard des 55 millions d'investissement pour la construction du nouveau pipeline,
- le suivi de la qualité de l'air et la pollution au sulfure d'hydrogène du quai voltaire
- la problématique santé environnementale, avec la perspective d'une étude statistique permettant une base de connaissance que pourrait réaliser santé publique de France.
- les arrêtés préfectoraux régissant la future dépollution/ réhabilitation de la friche Exxon Mobil dont le plan de gestion reste toujours d'actualité.
- les nouvelles dispositions d'informations jugées sensibles lors des CSS et cette nouvelle approche « dite proportionnée » des questions de sureté des sites SEVESO.

Sur ce sujet, Gérard Chaput a réitéré la position de l'association, à savoir :

L'association prends acte de la nécessité de l'élévation du niveau d'exigence de sureté de l'état en matière de protection des sites industriels et de sécurité des personnes.

« Si, dans les faits, la surveillance et la sécurité est redevenue une priorité, nous ne pouvons que nous en féliciter. »

Cela a par contre pour conséquence immédiate de limiter le droit d'accès du public ou de ses représentants à l'information.

- la réalisation du parc photovoltaïque sur l'ancienne décharge et sa proximité avec le site de GDH susceptible d'être une contrainte avec l'étude de danger du PPRT. Une enquête publique est annoncée qui devrait clarifier la situation.

### 3- Secrétariat

- Le secrétaire informe que la convocation pour l'assemblée générale sera adressée au plus tard le jeudi 15 mars et rappel la date du jeudi 28 mars.
- En réponse au courrier adressé à la municipalité pour une demande d'entretien, la date retenue est le 5 avril. Dominique Coquery intervient pour demander à ce que dans les discussions avec le maire soit évoqué le problème du manque de communication avec l'association.

### 4- Divers

Francis Herrera indique qu'il a été appelé pour un signalement de pollution de sol dans une entreprise dont l'activité consisterai à déverser du liquide de rinçage acide sur une zone de son terrain lorsque les cuves de collecte sont pleines. Il a demandé d'avoir les éléments de constat pour pouvoir faire un signalement à la DREAL.

#### ***Rappels :***

*- n'oubliez pas de renouveler votre adhésion 2019: elle reste identique 10€ pour une membre ou 15€ pour une famille. Elle est à adresser à notre Trésorier – Monsieur René Casses – 1 bis rue du Vercors -34110 Frontignan.*

*- Notre assemblée générale se tient le 28 mars à 18h30 salle voltaire. Si vous ne pouvez être présent(e) ; pensez à vous faire représenter en utilisant le pouvoir.*

La séance est levée à 20 h.

Le secrétaire  
F. Herrera